Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 108 (1963)
Heft: 1

Artikel: La situation initiale, base des thèmes d'exercice
Autor: Borel, Denis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343139

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

108e année No 1 Janvier 1963

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier **Roger Masson**
Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG **Georges Rapp**
Administration: Lt-colonel **Ernest Büetiger**
Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)
Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: **Suisse:** 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—
Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

La situation initiale, base des thèmes d'excercice

Introduction

Il n'est pas rare que les exercices de combat de nos unités et corps de troupes commencent dans la confusion et entraînent une tension regrettable entre les chefs de parti et la direction. Pourtant, la plupart des thèmes sont à première vue attrayants, vraisemblables, prometteurs... mais, à les étudier dans le détail, on s'aperçoit que les textes décrivant la situation initiale des exécutants sont trop sommaires pour que chefs et troupe puissent vraiment comprendre l'ambiance tactique que l'on a imaginée pour eux. Ils risquent alors d'agir, sans mauvais vouloir, d'une manière susceptible de faire échouer l'exercice ou cherchent honnêtement à clarifier les choses en posant des questions souvent justifiées mais qui mettent le directeur de l'exercice dans une situation inconfortable, car elles dévoilent les lacunes de son thème.

Les imperfections qui se glissent dans les « situations initiales » sont dues parfois à une volonté de concision poussée à l'excès, parfois encore à la hâte de ceux qui croient possible d'improviser en un tournemain un exercice de qualité.

L'élaboration de thèmes d'exercice est un art bien difficile. Certains chefs rompus à ce genre d'activité intellectuelle savent monter des exercices brillants; pour la masse des chefs de cp., de bat., de rgt. l'ambition se limite à préparer un exercice simple, naturel et surtout démarrant dans une ambiance d'ordre et de clarté. Or, le démarrage aisé, fruit d'une « situation initiale » bien décrite, est relativement facile à obtenir si l'on veut bien se plier à certaines règles. Nous allons tenter d'en étudier les plus importantes à notre avis en les assortissant de quelques exemples fictifs.

Généralités
sur le contenu de la « situation initiale »

Tout exercice commence à une heure déterminée. Ce que les exécutants sont censés avoir vécu auparavant doit être décrit par le directeur de l'exercice; ce qui vient ensuite, les troupes le vivent.

Quand un cdt. rgt. se propose, par exemple, de faire jouer dès le 18.10., 0700, un exercice opposant un bat. à un plastron, il doit élaborer un texte correspondant à ce simple titre: « Situation du bataillon le 18.10., 0700 ». Il lui faut donc décrire, en passant méthodiquement du général au particulier, tout ce que le bat. saurait de son passé, de sa situation momentanée, du milieu (voisins, adversaire, destructions et obstructions) et tout ce que ces indications lui feraient pressentir. Si le cadre général peut être brossé à grands traits, la description doit devenir de plus en plus détaillée dès qu'on s'approche de la sphère d'activité du bataillon considéré. Le but est de permettre à tous les exécutants de se faire de la situation une image claire et conforme à celle que voit le directeur de l'exercice.

Il est souvent utile de faciliter la tâche du subordonné en découpant le texte en paragraphes concernant d'abord le cadre général, puis l'activité du régiment et décrivant finalement la situation des diverses fractions de la troupe

considérée. L'habitude fréquente d'émettre des feuilles distinctes pour la « situation générale » et la « situation particulière » est en revanche rarement judicieuse. La situation initiale forme en effet un tout; sa description peut habituellement être groupée dans une à deux pages et il importe de communiquer le texte entier en une fois aux exécutants.

L'habitude de décrire la situation initiale dans deux documents distincts entraîne d'ailleurs souvent des solutions de continuité entre les généralités et les détails.

Exemples :

— Dans la « situation générale », on décrit l'ambiance et le dispositif d'une division ayant engagé deux régiments en défensive et gardé un régiment en réserve. Dans la « situation particulière du bat. de réserve du rgt. de droite », on précise la situation de ce bataillon en oubliant de décrire le dispositif du régiment, indication pourtant essentielle pour les préparatifs d'engagement du bataillon.

— La feuille 1 s'intitule « Situation générale le 17.10., soir », la feuille 2 traite de la « Situation particulière du bat. le 18.10., 0700 ». La direction a donc omis de décrire l'évolution de la situation au cours de la nuit ou du moins ce que les hommes du bat. en sauraient. Or, les événements d'une nuit peuvent modifier considérablement le cadre tactique général et donner un caractère tout différent à la situation particulière de la troupe jouée. Si la direction admet que la situation ne s'est pas modifiée depuis la veille, elle doit l'indiquer expressément en faisant tout simplement coïncider les dates (18.10., 0700) figurant dans les deux textes... qu'on aurait mieux fait de grouper sous le même titre.

La situation initiale doit habituellement être complétée par les indications pratiques sur la manière de la réaliser (horaire, itinéraires), sur les dérogations à la situation décrite (par exemple blindés restant parqués en bord de route au lieu d'être embossés dans les blés), sur des

questions d'équipement. Quand le volume de ces indications dites « prescriptions d'exercice » est petit, on a intérêt à les faire figurer au bas de la page contenant la « Situation initiale ».

Communication de la situation initiale aux intéressés

Il est important que les exécutants:

— soient orientés en une fois
— soient informés relativement tôt avant le début de l'exercice
— puissent poser les questions que leur suggère la « situation initiale ».

Ceux qui croient utile de diffuser d'abord une « situation générale » et, plus tard, une « situation particulière » se font des illusions. Un cdt. de parti ne peut commencer à se préparer intellectuellement, puis matériellement à l'exercice qu'à partir du moment où il sait quel rôle sa propre formation a joué et, vraisemblablement, va jouer dans le cadre de la situation générale: il lui faut donc attendre l'arrivée de la « situation particulière ». La « situation initiale », nous le répétons, forme un tout; c'est un film à projeter sans entracte.

Les chefs et aussi la troupe doivent être orientés relativement tôt avant le début de l'exercice, car la « situation initiale » est un condensé du passé et des perspectives d'avenir. Il faut du temps pour l'assimiler et la faire comprendre à la troupe. Elle appelle souvent de la part des chefs toute une série de mesures pratiques demandant de la réflexion et des délais pour être réalisées aux échelons inférieurs. Si, par exemple, un bataillon est censé interdire le passage d'une rivière depuis plusieurs heures déjà quand commence l'exercice, on doit admettre que les sct., les cp., le bat. connaissent non seulement les ponts, mais ont reconnu les gués, leurs accès, ont fait l'inventaire des postes d'observation et des

rocades de manœuvre. La recherche et la transmission de tous ces renseignements demande du temps; les exécutants doivent donc recevoir en temps utile la « situation initiale » qui déclenche cette activité.

Le directeur d'exercice a beau être expérimenté dans l'élaboration des thèmes, il n'est jamais sûr que la « situation initiale » de son cru dise vraiment tout ce que les exécutants penseraient connaître dans l'ambiance décrite. Il s'agit là en particulier des résultats du travail de patrouilles que le cdt. de parti estime avoir découplées avant le début de l'exercice pour répondre aux besoins en renseignements apparaissant alors. Ainsi, on doit espérer que le cdt. d'un bat. dont l'exercice commence à 0800 mais qui est censé préparer depuis 0700 le départ de sa troupe dans deux directions éventuelles a engagé à ce moment-là des organes chargés de savoir si les ponts les plus proches sont praticables. Le directeur de l'exercice doit donc donner un renseignement: « le pont est intact » ou « le pont est détruit » ou, aussi, « la patrouille n'est pas encore arrivée à l'objectif; elle vient de faire savoir qu'elle est en panne de moteur ».

Il semble indispensable pour le bon démarrage d'une manœuvre que le directeur donne expressément l'occasion aux chefs de parti de poser les questions que leur suggère la « situation initiale ». Il peut ainsi s'assurer qu'il a été bien compris, et les exécutants n'ont pas le sentiment qu'on leur cache quelque chose et les prive ainsi des éléments nécessaires pour s'engager avec succès.

Deux exemples d'erreurs, hélas trop peu rares, peuvent illustrer ce qui vient d'être dit:

— Un bat. reçoit la veille de l'exercice l'ordre de se trouver le lendemain à 0700 en halte gardée dans la région de Morat. Vers 0700, un membre de la direction rejoint le bat. forcément maladroitement paré contre un adversaire dont il ne sait encore rien. Il remet un texte disant: « La poursuite continue, l'ennemi que votre bat. avait délogé d'Avenches hier soir semble avoir atteint Kerzers;

il ne peut franchir l'Aar dont les ponts sont détruits; votre bat. pousse vers le pont de Gümmenen pour empêcher l'ennemi de s'échapper vers l'est. » Le cdt bat. apprend ainsi seulement à cet instant ce que le dernier de ses soldats saurait depuis la veille. Il devrait pousser sans délai sur Gümmenen alors que l'absence de données sur la situation initiale l'a empêché d'entreprendre les préparatifs élémentaires que celle-ci réclamait. Les difficultés que va dès lors éprouver le cdt. bat. proviennent des lacunes du thème et non pas de la situation tactique.

— Le cdt. bat. reçoit, la veille de l'exercice, une « situation générale » ainsi libellée: « Les trp. de notre grpt. CR VII stationnent derrière les troupes frontière mobilisées depuis une semaine ensuite de troubles dans l'Etat voisin. » Ce texte ne permet pas au cdt. bat. de faire autre chose que de vagues études de la carte topographique remise aux troupes. L'ordre administratif dit bien que l'exercice durera de 1800 à 0700, mais le cdt. bat. a raison de téléphoner à la direction vers 1400 pour demander si l'estafette chargée de lui remettre la « situation particulière » s'est perdue. Si on lui répond sèchement que les « papiers » arriveront au début de l'exercice, il a des raisons de craindre que, sans sa faute, la manœuvre ne démarre dans la confusion.

A 1800 lui parvient en effet la « situation particulière » indiquant: « L'ennemi a pénétré dans la bourgade frontière située au sud du secteur, y aspirant dès 1400 le gros de nos troupes. Votre bat. est resté seul au nord du secteur, à la soudure entre les deux brigades frontière ». Presque au même moment on lui remet l'ordre suivant: « La cp. fr. censée barrer depuis midi une route secondaire à la soudure des deux brigades semble n'avoir pas encore atteint son objectif, que l'on croit tombé en mains ennemies. Votre bat. rétablit la situation dans ce secteur ».

Le cdt. bat. va se trouver fort gêné pour accomplir une mission qu'il aurait en réalité « senti venir ». Il aurait

eu conscience dès 1400 de la violation de frontière et du fait que sa troupe constituait la seule réserve d'un secteur frontière donné. Cela l'aurait certainement incité à prendre contact avec le cdmt. fr. le plus proche, à s'informer du dispositif des troupes environnantes, à reconnaître les axes de manœuvres éventuels, donc à se mettre en mesure de bondir à bon escient comme on l'exige de toute réserve.

A propos de la concision et de la clarté du texte

Certains directeurs d'exercice habiles arrivent à formuler et motiver en quelques lignes la première mission des partis. Mais à ce texte lapidaire il faut une base: une situation initiale explicite. Il est en effet essentiel que la situation initiale soit complète et détaillée, car si l'on peut, en principe, décrire en peu de mots la situation générale, on ne saurait dépeindre la situation particulière d'une petite formation sans faire état de nombreux détails importants pour son comportement ultérieur. L'art de la concision n'étant pas donné à chacun, il vaut mieux s'accommoder de longueurs plutôt que de diffuser des documents incomplets pour avoir à tout prix voulu qu'ils tiennent sur une demi-page.

Il y a pourtant un moyen relativement simple de réduire l'ampleur du texte de la « situation initiale »: il suffit d'admettre que la troupe considérée vient d'atteindre le secteur qui lui est imparti pour le début de l'exercice. Il est dès lors évident qu'elle ne sait pas encore grand'chose de ses voisins, de l'adversaire, du milieu, et la description de ses maigres connaissances tient en relativement peu de lignes.

On a d'ailleurs toujours avantage à supposer que les troupes des partis n'ont pas séjourné longtemps dans la zone où elles commencent l'exercice, car cela correspond à la situation réelle de troupes qui ne gagnent effectivement leur stationnement initial que peu de temps avant le début de l'état de guerre. Il est en outre pratiquement exclu de décrire

de façon satisfaisante la somme des connaissances détaillées qu'aurait acquises une troupe demeurée quelques jours dans le même secteur. On ne peut donc guère jouer les contre-attaques de réserves dans le cadre d'une défensive préparée. En effet, si ces réserves se sont préparées convenablement à leur tâche, elles ont multiplié les reconnaissances de terrain, amélioré des cheminements, repéré les itinéraires masqués aux vues ennemies, les observatoires, les champs de mines, exercé des interventions; elles connaissent donc leur zone d'action comme leur poche ... ce qui est loin d'être le cas pour les unités d'un parti rouge ou bleu quittant leurs cantonnements de CR au petit jour, juste assez tôt pour se déployer en hâte dans la zone de stationnement initial où va les atteindre la première mission.

La guerre à laquelle nous devons nous préparer sera vraisemblablement caractérisée par une atmosphère de grande confusion: les événements évoluent très rapidement, les troupes exécutent d'amples mouvements dans un dispositif peu cohérent et mêlées aux formations ennemies; malgré la radio et les autos rapides, les commandants ont de la peine à faire connaître leur volonté; les renseignements obtenus sur les voisins, l'adversaire et le milieu sont peut-être nombreux mais fragmentaires, contradictoires, douteux. Il sied donc en principe que les situations initiales de nos exercices reflètent une telle ambiance; c'est d'ailleurs bien à quoi tendent la plupart des officiers chargés d'élaborer des thèmes. Mais cela n'est pas chose facile car, si la situation est embrouillée, il s'agit de la décrire clairement, sinon la confusion règne essentiellement dans l'esprit des exécutants, leur inspire des décisions confuses, de la rancœur contre la direction et condamne l'exercice à un échec. Il semble donc judicieux de suggérer à ceux qui préparent des exercices de se fixer pour premier objectif de dépeindre clairement la situation initiale, quitte à ce qu'elle ne soit pas si embrouillée qu'ils le souhaiteraient.

A propos des lacunes prétendument didactiques

Les commandants de troupe s'ingénient en règle générale à tenir leurs subordonnés continuellement au courant de leurs intentions, des nouvelles qui leur parviennent, des dangers ou des perspectives heureuses qui se dessinent. Ils attendent alors de leurs subordonnés qu'ils adaptent sans cesse leurs dispositions de combat à ces communications successives. Tout cela doit tendre à raréfier les surprises: ni l'ennemi, ni les nouveaux ordres ne devraient arriver inopinément. Les surprises ne peuvent toutefois jamais être totalement exclues.

Dans leur rôle de directeurs d'exercice, les commandants de troupe ne devraient pas agir autrement vis-à-vis de leurs « élèves », lesquels ne cessent pas d'être les subordonnés qu'ils commanderaient à la guerre. Or, il n'est pas rare, que, dans les « situations initiales » qu'ils conçoivent, des chefs se dépeignent comme de mauvais commandants, et cela sous le couvert d'honorables mais inacceptables raisons didactiques. Ainsi, désireux d'apprendre à leurs subordonnés à se tirer d'embarras, ils imaginent une situation dans laquelle un commandant de troupe est engagé dans une opération sans rien connaître du plan d'ensemble de son supérieur, alors que rien ne laisse supposer une rupture du contact avec ce dernier. L'ignorance supposée est invraisemblable, car elle ne peut être que le résultat de l'incapacité conjuguée du chef et du subordonné.

Les chefs de parti sont d'ailleurs particulièrement chatouilleux à propos des thèmes qui leur attribuent une passivité tactique étonnante et que le directeur d'exercice ne manquerait pas de condamner avec rigueur s'il était dans son rôle de commandant. Ainsi de ces bataillons arrêtés sans raison apparente à peu de distance de ponts importants et censés manquer de flair au point de ne pas s'en assurer la possession ni de reconnaître leur praticabilité alors que tout laisse prévoir un mouvement prochain au travers de ces

ouvrages d'art. Une lacune de ce genre ne saurait en effet être pardonnée même si le directeur de l'exercice essaie de la justifier par son désir de voir comment les têtes de colonnes réagiront en arrivant devant des ponts dont les arbitres annonceront la destruction (déjà ancienne).

Les commandants de parti ont aussi de la peine à s'accommoder d'un dispositif imposé mais censé résulter de leurs propres ordres. Ils sont portés à prétendre que jamais ils ne se seraient mis dans une situation si peu favorable pour faire face aux événements attendus, et ils ont parfois raison, en particulier quand des arguments didactiques décrivent la présence du cdt. sans justification apparente à un PC de l'aile droite quand l'événement, de toute évidence, menace de se produire à l'aile gauche. Ils ont aussi raison quand les moyens engagés soi-disant par eux-mêmes ne correspondent manifestement pas aux dimensions relatives des compartiments de terrain... pour permettre la percée adverse que projette de provoquer la direction.

Pourtant, il arrive parfois que des circonstances plausibles (dispositif de CR, secteurs d'épidémies, routes en réparation, respect des cultures) obligent l'auteur d'un thème à imposer aux exécutants un dispositif initial défavorable ou même boiteux. Pour ne pas indisposer le chef de parti, il convient alors de recourir à un subterfuge assez simple: on attribue à un commandant tombé en combat l'instant d'avant la paternité du dispositif décrit. Le chef de parti est censé succéder aussitôt au mort glorieux sinon génial; il doit bien s'accommoder de l'héritage et y faire face.

Conclusion

Quand le thème est bon, les exécutants agissent sainement. Quand le thème est médiocre, ils agissent confusément. Ils ne demanderaient pas mieux que de résoudre les problèmes, mais ils n'arrivent pas bien à voir en quoi ils consistent. Un exercice ne saurait être improvisé sans risque; il faut

laisser mûrir les idées, les coucher sur la papier, les remanier, les soumettre à des camarades, les modifier à nouveau. Alors seulement l'exercice acquerra cette qualité dont on est redevable aux exécutants.

Colonel Denis Borel

Valeurs suisses

Quelques réflexions a l'intention des officiers

Introduction

Il peut paraître étonnant, alors que de graves événements militaires et politiques se passent en Europe et en Asie, alors que des nouvelles sensationnelles confirment des progrès techniques immenses, d'aborder le problème des valeurs suisses. Et pourtant, comme M. Kennedy l'a affirmé publiquement, la technique et ses missiles pourraient bien rester inutiles dans la guerre que nous vivons. S'il convient de ne pas oublier que la discipline de l'officier, c'est vouloir ce que veut son chef, il est aussi nécessaire de rappeler l'importance des valeurs dont nous entendons assurer la pérennité.

Comme officiers, nous sommes investis du pouvoir de donner des ordres, d'influencer la conduite de citoyens qui, sur le plan politique, sont nos égaux; cela exige compétence technique, notion du commandement, sens d'une mission et d'une responsabilité en face et avec d'autres hommes que nous devons connaître. Toutes ces qualités découlent d'une pensée, de dénominateurs communs. Nombreuses sont les idées, fruits de la pensée, qui circulent, mais rares sont ceux qui savent choisir. Il ne s'agit pas dans la suite de cet exposé de développer une idéologie, de prôner un réarmement moral, mais d'affirmer l'impérieuse nécessité d'avoir une pensée, une convic-